

**Communiqué de presse
Diffusion immédiate**

Mont-sur-Rolle, le 28 novembre 2024

Après huit ans au service des communes vaudoises, le Président de l'ADCV quittera ses fonctions à la fin de l'année

Réunies en Assemblée générale le 28 novembre 2024 à Jouxens-Mézery, les membres de l'ADCV ont appris le départ de deux figures du Comité. Michel Buttin, Président de l'ADCV depuis 2020, a annoncé sa décision de quitter la Présidence pour la fin de l'année. L'Assemblée a également pris congé de Denys Jaquet, ancien Syndic de Rolle et membre du Comité depuis 2022. La Présidence ad interim sera assurée par Alain Jaccard, actuel Vice-Président. Ont également été présentés aux membres les résultats du sondage des petites et moyennes communes, auquel une centaine de Municipalités a répondu.

Un engagement sans faille pour les communes vaudoises

Ancien Syndic de Mex, Michel Buttin a rejoint le Comité de l'ADCV en 2016, avant d'en être élu Président en 2020. Lors de l'Assemblée, ce dernier a annoncé son départ pour la fin de l'année. Le Comité de l'ADCV et les membres présents ont eu l'opportunité de lui témoigner leur gratitude. A la tête de l'Association, Michel Buttin a notamment été l'un des principaux artisans de l'accord Canton-Communes de 2023. Il a en effet multiplié les actions de l'ADCV, afin d'amener le Conseil d'Etat à ouvrir de nouvelles négociations. En fin négociateur, notre Président a ensuite su mener la délégation de l'ADCV vers la signature d'un accord historique instaurant une nouvelle péréquation tant attendue, ainsi qu'une augmentation du rééquilibrage financier en faveur des communes.

L'ADCV doit également à Michel Buttin sa nouvelle dynamique. Suite à une réorganisation du secrétariat en 2022, ce dernier a supervisé le lancement de prestations inédites au profit des communes membres, dont les Rencontres et groupes thématiques de l'ADCV. Ces prestations de proximité, favorisant les échanges et partages d'expériences entre élus, ont rencontré un grand succès auprès des communes membres. Grâce à son énergie et à son sens stratégique, l'ADCV est aujourd'hui plus forte que jamais et une partenaire reconnue des communes vaudoises.

Réorganisation du Comité

Suite à sa démission du Comité, les communes présentes ont également eu l'occasion de remercier Denys Jaquet pour sa contribution inestimable à la défense des communes vaudoises. Ancien Syndic de Rolle et fer de lance de l'autonomie communale, Denys Jaquet a porté le mouvement « Pour des communes fortes », avant de rejoindre le Comité de l'ADCV en 2022. En tant que responsable du dicastère « communication », l'ADCV lui doit aussi sa nouvelle image.

A partir du 1^{er} janvier 2025, la Présidence ad interim sera assurée par Alain Jaccard, actuel Vice-Président de l'Association et Vice-Syndic de Denens. Membre de commissions cantonales et ancien chef de service au sein de la Ville de Morges, Alain Jaccard est un expert reconnu dans de nombreux domaines de l'action communale. Il a par ailleurs été Président et membre du comité de plusieurs associations faïtières au niveau fédéral.

Adoption du budget 2025 et sondage des communes

Lors de l'Assemblée, les membres ont par ailleurs accepté le budget 2025 de l'ADCV. Le Comité a ensuite eu l'opportunité de présenter les résultats du sondage des petites et moyennes communes, lancé par l'ADCV en juin 2024.

Ce sont une centaine de Municipalités, soit un tiers des communes vaudoises, qui ont répondu à ce sondage. L'aménagement du territoire en ressort comme la préoccupation principale des Municipalités vaudoises. Sur la base du sondage, le Comité de l'ADCV a défini un plan d'actions détaillé et communiquera ces prochains mois sur diverses propositions politiques.

Renseignements :

Michel Buttin, Président, 078 923 00 55

Loïc Hautier, Secrétaire général, 021 826 11 41